

<p style="text-align: center;">Jardins Associatifs de la Communauté d'Agglomération de Reims Assemblée Générale du 20 mai 2017</p>
--

Présents : 59, pouvoirs : 9.

Didier KLODAWSKI indique que Marie-Noëlle JUBENOT sera présidente de séance et la remercie sincèrement d'avoir accepté cette fonction.

Marie-Noëlle JUBENOT remercie toutes les personnes présentes aujourd'hui à l'assemblée générale. En particulier :

Madame Laure MILLER adjointe déléguée aux espaces verts et à l'écologie urbaine et conseillère communautaire.

Monsieur Jean Marie BEAUPUY président du Mouvement Européen Marne et ancien député européen.

Excusés :

Madame Catherine VAUTRIN conseillère municipale et Présidente du Grand Reims.

Monsieur Arnaud ROBINET Maire de Reims.

Monsieur Mario ROSSI adjoint délégué à la proximité.

Monsieur Benjamin DEVELEY adjoint délégué aux relations internationales et européennes.

Monsieur Éric LAVOISY, directeur des Espaces verts et président de la Société d'Horticulture de l'Arrondissement de Reims.

Avant de commencer l'assemblée générale, la présidente de séance demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire des jardiniers, des membres de leur famille et des amis disparus récemment et des personnes malades.

Ouverture de séance à 10h35.

Premier point : – mot de la présidente de séance –

Le PV de l'assemblée générale de l'année dernière a été distribué. Au nom de l'Association, nous remercions sincèrement la municipalité de Reims, en particulier Monsieur ROBINET Maire de Reims, Madame MILLER adjointe, Monsieur ALBERTINI adjoint et Monsieur LAVOISY directeur du service des espaces verts.

Nous remercions également les partenaires de l'Association : Leroy Merlin (Cormontreuil), TIM (Neuvillette) pour les remises accordées sur les grillages, portillons et piquets, la Ville de Reims pour son aide et les subventions. Merci à l'entreprise de Fismes qui livre les abris gratuitement.

La présidente de séance remercie toutes les personnes qui travaillent activement et qui ont pris des fonctions dans notre Association :

Didier KLODAWSKI : président de JACA,
Patrick GEORGES : vice-président,
Chantal COLARDELLE : trésorière.

Membres du conseil d'administration :
Geneviève BALIGOUT,
Daniel BALIGOUT,
Michaël BRETON,
Muriel MORVAN,

Différents responsables :
Joël FRAPART référant et cotisations Anciens Jardins,
Jean Patrick NIEDERBERGER responsable Bons Malades Nord,
Joseph MANZONI cotisations et tontes Bons Malades Nord,
Marie-Noëlle WEBER porte-parole et cotisations Égalité,
Nicole AMANT, cotisations Bons Malades Sud,
Jocelyn, Monique et Fred HANS Bois d'Amour,
Olivier LAMBERT porte-parole Bois d'Amour
Gérard BARTHELEMY cotisations Roseaie,
Gaël EHLEN porte-parole et cotisations Allée des Veuves,
Maurice BOUILLARD cotisations Saint Fiacre et Maraîchers,
Reine PERREUX cotisations Marais de l'Hôpital,
Alain SIMON travaux Marais de l'Hôpital.
Daniel BALIGOUT cotisations et responsable Ledru Rollin.
Patrick GEORGES cotisations et responsable Terrain de Séjour.

Contrôleurs aux comptes :
Claudine et Guy LEFEVRE et Alain MOREAU.

Et tous les autres qui ont beaucoup apporté. Merci aux personnes qui ont aidé à cette assemblée.

Passage aux votes : approbation à l'unanimité.

Nouveau site Internet de JACA : vous pourrez retrouver nos annonces, nos actualités, nos activités, la présentation et l'historique de l'Association, les dernières émissions de radio et de télé sur les jardins, les liens de nos différents partenaires, une présentation des jardins familiaux, les PV des dernières AG, notre page Facebook et des extraits du dernier conseil d'administration. L'adresse reste la même : jardins-associatifs.org

Deuxième point : – rapport d'activité du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016 –

Marie-Noëlle JUBENOT fait part du rapport :

Mardi 10 novembre 2015 : la trésorière et le président se rendent au secteur Marais de l'Hôpital. Un jardin est cultivé par une personne qui n'est pas sociétaire. Le président demande des explications. Les jardiniers présents se plaignent et déplorent que des personnes extérieures à l'Association aient les clés et viennent dans les jardins. Problème réglé.

Le président se rend au service des Espaces verts et fait le point sur les subventions 2015 avec la comptable du service des espaces verts.

Jeudi 19 novembre 2015 : l'Association a convoqué les jardiniers qui n'avaient pas encore payé leur cotisation. La date limite est fixée au 31 octobre de chaque année. L'Association demande le remboursement des frais de correspondance et une majoration de 10 %.

Samedi 21 novembre 2015 : l'Association constate qu'une voiture a défoncé une clôture de l'Association.

Mercredi 25 novembre 2015 : un grand merci à la Municipalité de Reims, en particulier au Service des Espaces verts, la clôture a été réparée au secteur Bois d'Amour.

Jeudi 26 novembre 2015 : le président passe au secteur Bois d'Amour et constate que la Municipalité de Reims a fait réparer la clôture au secteur Bois d'Amour. Très beau travail du prestataire qui a réalisé les travaux.

Dimanche 29 novembre 2015 : le président apporte une nouvelle lame et un porte-lame pour la tondeuse à la personne qui tond au secteur Allée des Veuves 1.

Samedi 5 décembre 2015 : reprise d'un jardin dont la cotisation n'a pas été payée.

Lundi 25 janvier 2016 : des caravanes se sont installées illégalement sur un terrain municipal et près de nos jardins. Les habitants du quartier réagissent. Le président prévient les jardiniers. Ce dernier en avise la Mairie de Reims.

Samedi 30 janvier 2016 : dans le cadre de la participation citoyenne, l'Association a prévenu la mairie de la présence de caravanes installées illégalement. La police municipale est venue. Monsieur ALBERTINI adjoint à la sécurité a demandé l'évacuation à la Sous-préfecture. À ce jour, le président constate qu'il n'y a plus de caravanes. Merci à tous les intervenants.

Dimanche 7 février 2016 : la trésorière et le président rencontrent les jardiniers présents au secteur Anciens Jardins.

Dimanche 21 février 2016 : le président et le référent du secteur Anciens Jardins font un tour dans les jardins. Les cuves étant interdites, les jardiniers sont invités à les enlever. Dans le cas contraire, l'Association ne prendra plus les cotisations.

Lundi 29 février 2016 : l'Association remet le dossier de demandes de subventions à la Municipalité de Reims.

Lundi 18 avril 2016 : le président apporte une clé à un jardinier qui a perdu la sienne.

Vendredi 29 avril 2016 : un jardinier emprunte à l'Association un matériel de forage afin de creuser un puits dans son jardin.

Dimanche 3 avril 2016 : le président remet une clé du cadenas de la porte d'entrée à une jardinière qui a cassé son ancienne clé.

Mardi 5 avril 2016 : l'Association achète du *shingle* et des clous pour un toit de cabanon. Le jardinier concerné est chargé de faire les travaux.

Mercredi 13 avril 2016 : l'Association achète du Bondex et une nouvelle serrure pour le secteur Anciens Jardins.

Samedi 7 mai 2016 : le président rencontre les jardiniers présents du Bois d'Amour et précise que les voitures des invités doivent être garées à l'extérieur. Un jardin n'est pas cultivé. Le président contactera prochainement le jardinier.

Dimanche 8 mai 2016 : le président rencontre les jardiniers des secteurs Bons Malades Sud et Terrain de Séjour.

Jeudi 12 mai 2016 : assemblée générale de l'Association l'École des Jardiniers. JACA est présente.

Samedi 14 mai 2016 : le président demande à un jardinier de se mettre en conformité avec le règlement intérieur, quant à la hauteur des serres et des toits tomates. (Serre hauteur maximum : 1m50 et toit tomates hauteur maximum : 2m).

Lundi 16 mai 2016 : la trésorière et le président rencontrent les personnes présentes au secteur Bois d'Amour.

Samedi 11 juin 2016 : la trésorière et le président se rendent au secteur Bois d'Amour et rencontrent les jardiniers présents.

Mardi 5 juillet 2016 : des vols dans les jardins ont été constatés.

Mercredi 6 juillet 2016 : François de L'École des jardiniers anime une réunion au secteur Roseraie sur le thème : *Protéger son jardin des insectes*. Les jardiniers présents sont très satisfaits.

Samedi 9 juillet 2016 : le président constate que les terrains sont encore très humides au secteur Marais de l'Hôpital. La nappe phréatique est à un fer de bêche. Même situation dans le bas du secteur Ledru-Rollin.

Dimanche 10 juillet 2016 : l'Association constate que 5 jardins ne sont pas correctement cultivés. Elle demandera des explications aux jardiniers concernés.

Lundi 11 juillet 2016 : signature de la convention participation citoyenne entre la sous-préfecture, la mairie et Reims Métropole.

Mardi 19 juillet 2016 : suite à la demande des habitants de la rue de l'Épargne et du conseil de quartier Bois d'Amour, Courlancy, Porte de Paris, il y a un projet de création de 14 jardins associatifs. Ces jardins seront correctement entretenus et il n'y aura plus de friches à cet endroit. Projet qui se concrétisera prochainement.

Vendredi 22 juillet 2016 : le président de JACA rencontre 2 dirigeants de l'Association des Jardins Familiaux de la Cerisaie et évoque les différents vols dans les jardins.

Samedi 23 juillet 2016 : le président rencontre les jardiniers présents au secteur Saint Fiacre. Un jardinier rendra sa parcelle fin octobre. Deux jardins ne sont pas correctement cultivés.

Lundi 25 juillet 2016 : des vols ont encore été constatés.

Lundi 25 juillet 2016 : la trésorière et le président rencontrent les jardinières et les jardiniers du secteur Bois d'Amour. Les personnes présentes déplorent qu'un jardin ne soit pas cultivé.

Samedi 6 août 2016 : le président se rend au secteur Anciens Jardins pour tenter de régler un litige. Il rencontre ensuite les jardiniers présents qui demandent l'entretien de l'Allée des Morilles.

Lundi 8 août 2016 : le journal L'Union fait un reportage sur les jardins inondés au secteur Marais de l'Hôpital au printemps 2016. Certains n'ont pas pu être cultivés cette année. Des réductions de cotisations seront accordées aux jardiniers concernés.

À noter qu'à partir de maintenant, il n'y aura plus de réductions accordées sur les cotisations même en cas d'inondations. C'est une demande expresse des membres jardiniers.

Mercredi 7 septembre 2016 : encore de nombreux vols ont été constatés dans les jardins.

Vendredi 23 septembre 2016 : réception de 6 abris bois.

Lundi 26 septembre 2016 : l'Association achète du shingle et de la lasure pour les nouveaux abris bois.

Mercredi 19 octobre 2016 : suite à une intrusion dans le secteur Roseraie, l'Association achète du fil et des tendeurs afin de réparer les clôtures.

Vendredi 21 octobre 2016 : l'Association l'École des Jardiniers inaugure son nouveau local avec la découverte de ses différentes activités et une exposition de photos. Sont présents :

- Madame Laure Miller, adjointe au maire déléguée aux espaces verts et à l'écologie urbaine et conseillère départementale.
- Monsieur Thomas Dubois, 9ème vice-président de Reims Métropole en charge du développement durable et maire de Sillery.

Félicitations à toute l'équipe de l'École des jardiniers.

Gestion des membres pour la même période :

Décès : 1,
Démissions : 21,
Non repris : 4,
Entrées : 38,
Mutations : 5.

Passage aux votes pour le rapport d'activité. Approbation à l'unanimité.

Troisième point : – rapport financier –

La présidente de séance donne la parole à Chantal COLARDELLE trésorière. Cette dernière fait part du rapport financier de la période du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016. Les recettes se sont élevées à 23 940,53 €. Le montant des recettes restent stables. À noter que les dépôts de garantie qui représentent 23,9 % des recettes, appartiennent aux membres jardiniers. L'Association rend le dépôt de garantie au départ du jardinier quand tout va bien. Nous remercions vivement la Municipalité de Reims pour les subventions. Subvention de fonctionnement : 3 000 € et subvention d'équipement : 2 500 € pour l'achat de 6 abris bois.

Les dépenses se sont élevées à 13 559,13 €, dont les 6 abris bois pour un montant de 6 228 €. Pour chaque abri bois, il faut ajouter le shingle et quelques fournitures pour un total de 153,20 €. Pratiquement il n'y a pas eu de dépenses de manifestation. Il restait du champagne l'année dernière et il n'y a pas eu de séminaire.

L'excédent de recettes s'élève à 10 381,40 €. Le budget est maîtrisé. Les fonds sont déposés sur le compte courant et sur le Livret Bleu du Crédit Mutuel Nord Est. Le Livret Bleu est rémunéré.

L'Association ne tient pas de caisse. Les espèces sont remises immédiatement en banque. Il faut régler les cotisations de préférence par chèque. Vous pouvez payer les payer par virement bancaire. Nous pouvons vous fournir un IBAN (RIB) de l'Association.

Nous rappelons que l'excédent servirait à rembourser l'ensemble des dépôts de garantie, si les jardins devaient être rendus. L'Association devrait rendre pour près de 30 000 € de dépôts de garantie. C'est la garantie pour chacun d'être remboursé.

Comme chaque année, vous avez à votre disposition la comptabilité et les graphiques en dernière page du dossier que l'on vous a remis.

L'assemblée remercie la trésorière.

Quatrième point : – rapport de la commission de contrôle –

Le contrôle des comptes a été effectué le 25 mars 2017 par la commission composée de Claudine et Guy LEFEVRE et Alain MOREAU. Marie-Noëlle JUBENOT donne la parole à Alain MOREAU. Ce dernier lit le rapport de la commission. La commission donne quitus à la trésorière et propose à l'assemblée d'approuver les comptes. L'assemblée remercie les membres de la commission de contrôle.

Passage aux votes : approbation du rapport financier à l'unanimité.

Quatrième point : – élections –

Se représentent à la commission de contrôle des comptes : Claudine et Guy LEFEVRE et Alain MOREAU.

Passage aux votes : approbation à l'unanimité.

Membres du conseil d'administration

Membres sortants qui se représentent au poste d'administrateur pour 3 ans : Geneviève BALIGOUT, Chantal COLARDELLE et Michaël BRETON.

Membre entrant Ludovic HUGOT pour 1 an afin de conserver le renouvellement par tiers tous les 3 ans.

Passage aux votes : approbation à l'unanimité.

Cinquième point : – perspectives 2017 –

La présidente de séance précise qu'il n'y a pas de projet immédiat pour changer le règlement intérieur de JACA. La dernière version est celle du 18 mai 2013.

Suite à plusieurs réclamations, la cotisation ne sera pas réduite du fait des intempéries ou inondations comme cela a été le cas au secteur Marais de l'Hôpital et Ledru Rollin. La présidente de séance rappelle la hauteur maximum : serres 1m50 et toits tomates (juste 1 toit) 2m.

L'Association va acquérir prochainement 5 abris bois avec fournitures pour un total de 6 134 €. Au départ, il en était prévu 4. Nous remercions la ville de Reims, car elle participe à hauteur de 4 000 €. L'Association avait demandé un devis pour un nouveau logo : 540 €. Il sera à la charge de l'Association, car il n'est pas couvert par la subvention. Marie-Noëlle WEBER demande que soient ajoutés une femme et un enfant. Sur le projet, un homme seul n'est pas représentatif des jardins associatifs. Didier TOURTE propose de lancer un concours du plus beau logo, le gagnant se verrait attribuer un bon d'achat pour des graines. Après débat, Sylvie RONEL propose d'ajourner le vote.

Passage aux votes : ajournement à l'unanimité du vote pour l'acquisition d'un nouveau logo.

Réponse aux questions posées par écrit.

Marie-Noëlle et Bernard WEBER (secteur EGA) : *« Le secteur Égalité a fait l'objet tout l'hiver (16/17) de nombreuses dégradations et vols répétitifs : coupures de grillages, vols d'outils et de matériel. Ces exactions sont commises à partir de "l'allée des jardins". Dans cette allée, trois cabanes construites sur des terrains appartenant à Reims Métropole, ont été systématiquement saccagées suite au départ du jardinier qui s'en occupait jusqu'à l'été dernier. Elles ont été démolies et rasées par Reims Métropole.*

Deux questions à ce sujet :

Pour quelle raison la gestion de ces parcelles (laissées actuellement dans le plus complet abandon) relève-t-elle de Reims Métropole et n'est-elle pas plutôt confiée à une association de jardins ?

Plus généralement, quel est aujourd'hui le devenir de ces terrains ? »

Réponse : en concertation avec Monsieur DESPLANQUES président du conseil de quartier, JACA a demandé la gestion de plusieurs nouvelles parcelles. JACA va prochainement recevoir la gestion de 14 nouveaux jardins entièrement équipés (comme déjà annoncé lors de la lecture du rapport d'activité). Cela évitera les dépôts sauvages de détritiques et la pose illégale de caravanes comme au début de l'année 2016.

Monsieur et Madame WEBER parlent des jardins de l'autre côté de l'allée empierrée qui est parallèle à la rue de l'Épargne. Monsieur LAVOISY pourra nous répondre ultérieurement après étude.

La parole est donnée à Monsieur Jean Marie BEAUPUY et à Madame Laure MILLER qui indique que l'Association fonctionne bien. L'assemblée les remercie.

Joël FRAPART (Anciens Jardins) demande que la présence aux assemblées soit obligatoire et qu'elle devrait être conditionnée au renouvellement d'adhésion.

Andrée ROUSSEAU et Gisèle LOURDEZ indiquent que 2 jardins ne sont pas cultivés au secteur Marais de l'Hôpital, dont 1 particulièrement. L'Association indique qu'elle a déjà envoyé un mail, un courrier simple, puis un courrier recommandé à la personne concernée qui l'a très mal pris.

Jean-Marc PARIS déplore également que 2 jardins ne soient pas correctement cultivés au secteur Anciens-Jardins. L'Association rappelle à l'assemblée la procédure d'exclusion quand le jardin n'est pas entretenu. Cela peut prendre du temps de reprendre le jardin.

La présidente de séance lève la séance à 10h30 et invite les personnes présentes au verre de l'amitié. Didier KLODAWSKI remercie Marie-Noëlle JUBENOT. L'assemblée applaudit.

JACA

JARDINS ASSOCIATIFS
DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
1 Impasse Curie
51370 CHAMPIGNY S/ VESLE